



# Diplôme d'université Concours administratifs

## PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Cette formation est destinée aux titulaires d'une licence ou diplôme équivalent désirant se présenter par exemple à l'un des concours suivants : concours d'entrée aux Instituts Régionaux d'Administration, concours du MINEFI, concours d'attaché territorial, concours d'attaché d'administration hospitalière, directeur d'Hôpital, concours d'entrée à l'École Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale (EN3S)...

## MODALITÉS D'ADMISSION

Sélection sur dossier par la commission pédagogique de l'IPAG  
Les candidatures sont à effectuer en ligne sur le site de l'IPAG : <http://ipag.unistra.fr>

## CONTEXTE ET POINTS FORTS DE LA FORMATION

Ce diplôme de l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) de Strasbourg a pour but de renforcer et/ou développer le champ de connaissances et de compétences des stagiaires afin d'accroître leurs chances de réussite aux concours administratifs de catégorie A. Les personnes se préparent aussi bien aux épreuves écrites (galops chaque samedi et concours blancs) qu'aux épreuves orales des concours (oraux blancs).

### Points forts :

- Formation diplômante
- Equipe pédagogique composée d'universitaires et de professionnels

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Renforcer et/ou développer ses champs de connaissances et de compétences
- > Se préparer aussi bien aux épreuves écrites qu'aux épreuves orales des concours

## PROGRAMME

Les apprenants déterminent eux-mêmes les enseignements qu'ils veulent suivre, selon les concours qu'ils envisagent de passer et leur cursus d'origine.

**UE1 - Techniques spécifiques des concours administratifs** : Note de synthèse ; Note sur dossier ; Techniques d'entretien (oraux blancs, mise en situation...) ; Langues

**UE 2 - Gouvernance publique** : Culture administrative (structuration de l'Etat, organisation du travail des services de l'Etat, numérique, fonction publique) ; Dissertation ; Gestion des ressources humaines

**UE 3 - Enseignements en droit** : Droit administratif, Droit constitutionnel, Droit de l'Union européenne

**UE 4 - Enseignements en économie et finances** : Macroéconomie ; Comptabilité, analyse financière et gestion publique ; Finances publiques

**UE 5 - Enseignements sociaux** : Protection sociale ; Droit du travail ; Economie de la protection sociale ; Droit hospitalier

**UE 6 - Stage volontaire**

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont nombreuses et variées : cours, travaux dirigés, exposés, entraînements spécifiques aux oraux sous forme de cours de techniques d'entretien et d'épreuves de conversation avec le jury, galops hebdomadaires sur les principales matières, concours blancs...

Les enseignements sont dispensés par des universitaires et des professionnels.

## RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Mim ROHIMUN, Maître de conférences associé, Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) - Université de Strasbourg ; Attaché principal, Ministère de la Santé et des Solidarités.

Courriel : [mim.rohimun@dreets.gouv.fr](mailto:mim.rohimun@dreets.gouv.fr)

### DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

**Durée : 631 heures maximum, nombre d'heures selon le choix des enseignements + stage volontaire de 35h à 300h.**

### En 2022/23

Référence : MSM22-1306A  
du 05 septembre 2022  
au 06 avril 2023

### Tarif

2672 € Pour les stagiaires formation continue insérés en formation initiale (IFI).

### Lieu

Institut de Préparation à l'Administration Générale  
7 rue de l'Ecarlate  
CS 20024  
67082 Strasbourg Cedex

### Renseignements et inscriptions

Muriel SCHITTENHELM  
Tél : 03 68 85 49 88  
[mschittenheim@unistra.fr](mailto:mschittenheim@unistra.fr)

### Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation. Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires, notamment concernant l'atteinte des objectifs.